FÉVRIER 1999

TERVILLE d'ACCUEIL

à la une

ENSEMBLE POUR LA SÉCURITÉ

Le 25 janvier, Monsieur Pierre Le Lay, Maire de Terville, a signé un Contrat Local Sécurité (C.L.S.) avec les villes de Thionville et de Yutz.

Fondés sur un partenariat actif entre l'Etat, la justice et les collectivités locales, les Contrats Locaux de Sécurité (C.L.S.) constituent l'un des outils d'une politique de sécurité privilégiant l'éducation à la citoyenneté comme axe de prévention, la proximité comme objectif de redéploiement des forces de sécurité sur le territoire de chaque ville et l'efficacité par le renforcement de l'action conjointe de l'ensemble des services de l'Etat.

Les C.L.S. sont basés sur un diagnostic local portant sur un constat de la situation en terme de délinquance, une évaluation du sentiment d'insécurité et une analyse permettant d'apprécier l'adéquation des réponses apportées.

Il est toutefois à noter que si la sécurité est un droit du citoyen, elle demeure néanmoins la mission première de l'Etat et reste par conséquent de sa responsabilité.

La Ville de Terville quant à elle, s'engage à mettre l'accent sur les mesures de prévention qu'elle est en capacité d'initier.

LES GENDARMES À L'ÉCOUTE

Afin d'être à l'écoute de la population, la gendarmerie propose des permanences en mairie de Terville, salle Blanche (entrée côté parking), les mercredi et vendredi de 17h à 18h à compter du mercredi 3 février 1999.

à l'affiche

APPROCHEZ, MESDAMES ET MESSIEURS, DANS UN INSTANT ÇA VA COMMENCER ...

La bibliothèque municipale de la ville de Terville propose une exposition sur le thème du cirque du 1er au 11 février 1999, dans le hall d'honneur et la salle des mariages du centre communautaire de Terville.

Conçue d'une façon très insolite, cette exposition propose de faire découvrir au public le monde du cirque et ses coulisses à travers une maquette d'un chapiteau réalisée au 1/43e par Jean-Claude Girost, un "ancien du cirque Pinder-Jean Richard. Une participation des écoles primaires et maternelles de la ville sur ce thème est également attendue, avec diverses réalisations très imagées.

Une manière très amusante de commencer l'année ou, peut-être, de découvrir les mille et un secrets de la "piste aux étoiles"...

Ouvert au public tous les jours sauf le samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h. Le dimanche 7 février de 14h à 18h.

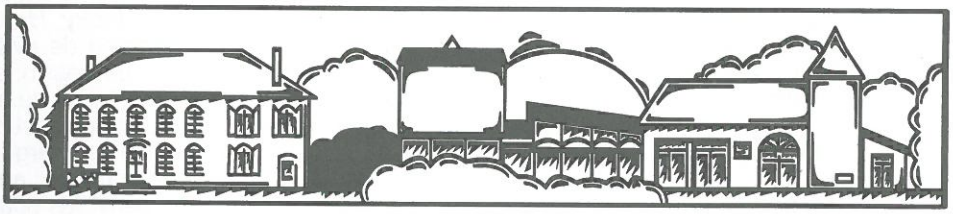

MME PETITFRERE, NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE MAIRIE

1999 est une année de mutations pour l'équipe municipale en place à la mairie de Terville.

En effet, après 34 ans de fonction, Monsieur Gérard Bayer, a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er mars 1999.

Sa décision nécessite la nomination d'un nouveau secrétaire général.

Après une longue réflexion, le maire de la ville de Terville, a décidé d'appeler à cette fonction Mme Marie-José Petitfrère, attaché territorial, directrice du Centre Communal d'Action Sociale et fonctionnaire à la mairie de Terville depuis 1971.

Mme Petitfrère sera secondée par un attaché territorial , spécialiste des finances, de l'économie et de l'aménagement urbain, actuellement en cours de recrutement.

QUOI DE NEUF EN 1999

15 EMPLOIS-JEUNES déjà au service des Tervillois

L'année 1999 marque une nouvelle orientation pour l'équipe municipale qui s'inscrit en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes. L'arrivée de 26 emplois-jeunes, compétents et diplômés, représente un accroissement de 25% du potentiel humain actuellement au service des Tervillois. Cela entraînera une nouvelle dynamique au sein des services communaux en introduisant de nouvelles approches et de nouvelles réponses à l'attente de la population.

Actuellement 15 emplois-jeunes ont été recrutés pour développer des services nouveaux auprès des Tervillois.

Deux emplois-jeunes ont d'ores et déjà été affectés à la crèche de la Baleine Bleue. Il s'agit de ***Céline Monet*** qui assure les fonctions de médiateur parents-enfants (accueil des familles, aide à la séparation avec l'enfant, accompagnement des familles dont les enfants sont porteurs d'un handicap, préparation des enfants avant leur entrée en maternelle).

Ludivine Stenger assure les fonctions d'aide éducateur. Son rôle : mettre en place un laboratoire expérimental à l'éveil des enfants ou à la gestion de leur hyperactivité, et apporter une aide aux enfants handicapés moteur.

Au Foyer pour personnes âgées Erckman Chatrian, ***Lætitia Wilmen*** assure les fonctions d'assistant de convivialité. Sa mission consiste à créer une dynamique du troisième âge en terme d'animation et à accompagner les personnes âgées vers l'extérieur.

Mohamed Benallal assure les fonctions d'assistant de vie. Il a pour mission d'effectuer les petites tâches qui permettent de préserver la qualité de vie des locataires, d'assurer la coordination entre les propriétaires (OPAC), le gestionnaire (C.C.A.S) et les locataires. Il se charge également de renforcer la sécurité en établissant avec promptitude le contact avec les services de sécurité.

Dans le secteur de l'animation, de la vie culturelle et de la prévention, ***Cédric Aque***, ***Karim Nedjar*** et ***Sébastien Hoel*** ont été nommés et affectés à l'ATEJ, aux fonctions d'agent de prévention urbaine pour l'animation des quartiers. Médiateurs entre les jeunes et les institutions, ils seront en outre chargés du développement d'actions de prévention par le biais de diverses animations (cf. TA décembre 1998 et septembre 1998).

Larbi Souidi a été nommé et affecté également à l'ATEJ pour assurer les fonctions d'assistant sportif de proximité pour l'insertion des jeunes par le sport et l'animation des équipements sportifs.

David Courmarcel a été, quant à lui, nommé et affecté à l'ATESC en tant qu'assistant d'aide logistique à l'activité culturelle dans le cadre de l'atelier banal.

Autre secteur bénéficiant des emplois jeunes, les services techniques. Dans le secteur environnement, ***Jacky Hoel*** a été nommé agent d'entretien de rivière. En liaison avec l'agence de bassin, son rôle consiste à entretenir le ruisseau et le parc de la Veymerange, tout en assurant la surveillance et l'entretien des berges.

Régis Muller a été nommé agent d'entretien des quartiers sensibles pour la gestion des espaces verts, des rivières, du mobilier urbain et des jeux des quartiers du Val de Terville et des Acacias. Il restera à l'écoute de la population pour l'entretien et l'embellissement des quartiers.

Moussetapha Tlemsani a été nommé à la fonction d'aide logistique à l'activité culturelle et à la gestion des salles communales recevant du public (éclairage, sonorisation, gestion et entretien du matériel).

Cathy Sarragossi a été nommée agent de communication chargé de l'information journalistique externe et interne (rédaction d'articles et photos, presse municipale, relations avec la presse, communication interne...)

Marie-Christine Stirati a été nommée médiateur du livre à la bibliothèque pour l'animation du nouveau service "bébé lecteur" et la création d'une ludothèque qui devrait ouvrir en 1999 à la "Baleine Bleue". Elle est également chargée de l'animation d'expositions sur la littérature " petite enfance ", et de la promotion du livre auprès des publics peu ouverts à la lecture.

Enfin, ***Fabien Drisch*** vient d'être nommé aux fonctions d'animateur des zones industrielles et des zones d'activités commerciales. Il deviendra, à terme, l'interface entre les acteurs de la vie économique de Terville et la municipalité.

Ainsi, à la fin de l'année 1998, sur les 26 emplois acceptés par l'Etat, 11 postes restent à pourvoir dont 5 seront opérationnels dans les prochains jours.

La municipalité souhaite la bienvenue à tous ces jeunes et leur garantit son appui et celui de la population dans la réussite de leurs nouvelles fonctions.

LES MÉDAILLÉS DE LA NOUVELLE ANNÉE

Lors de ses voeux de nouvelle année au personnel communal, le maire de Terville a eu l'honneur d'honorer 7 fonctionnaires territoriaux confirmés et particulièrement appréciés tant de la population, que des élus et de leurs collègues.

Médaille d'honneur régionale, départementale et communale de vermeil :

M. Jean-Paul BRAUN, contrôleur de travaux (30 ans de services rendus à la collectivité).

Médailles d'honneur régionales, départementales et communales d'argent :

M. Robert DINHOF, contrôleur de travaux avec la responsabilité de la Direction des Services Techniques de la ville (20ans de services rendus à la collectivité).

Mme Nadine Mouteau, agent administratif qualifié (20 ans de services rendus à la collectivité).

De gauche à droite : M. Pierre Le lay, Maire de Terville, M. Galluzzo, Mme Mouteau, M. Dinhof, M. Iacomucci, Mme Magini, M. Braun et M. Cleach.

Mme Danielle Magini, agent d'entretien qualifié (20 ans de services rendus à la collectivité).

M. Serge Galluzzo, agent de maîtrise principal (20 ans de services rendus à la collectivité).

M. Patrick Cleach, agent de maîtrise qualifié (20 ans de services rendus à la collectivité)

M. jean-Bernard Iacomucci, agent technique en chef (20 ans de services rendus à la collectivité).

Félicitations aux heureux récipiendaires et meilleurs voeux de longue carrière.

QUOI DE NEUF EN 1999

L'ODYSSÉE DES EAUX

Dans un article intitulé : " La bataille de l'eau se poursuit", notre édition de décembre 1998 relatait à la population tervilloise les derniers rebondissements dans "l'affaire" des eaux d'exhaures. Il convient aujourd'hui de compléter l'information par l'apport d'éléments nouveaux.

En effet, Monsieur Pierre Le Lay, Maire de Terville a décidé, fin décembre, d'intenter un recours contentieux contre l'arrêté préfectoral N° 98-AG/3-370 relatif à l'arrêt des travaux miniers de la société Arbed.

Par ce recours, la commune de Terville enjoint l'Etat, pris en la personne de Mme le Préfet de la Moselle, par application de l'article L8-2 du Code des Tribunaux Administratifs et des Cours Administratives d'Appel, de prendre toutes les mesures en vue de prescrire à la charge de la société Arbed :

- une solution alternative à l'obturation de la galerie Charles,
- des travaux et mesure de nature à pérenniser l'écoulement gravitaire des eaux dans la galerie Charles Ferdinand,
- une contribution financière de la société Arbed qui soit globalement proportionnée à l'importance des mesures compensatoires définies pour substituer à l'exhaure minière de nouvelles ressources en eau potable.

La commune de Terville contraint également la Société luxembourgeoise de :

- dresser un bilan hydrologique conforme aux exigences de l'article 84, alinéa 2, du Code Minier,
- réaliser les travaux d'aménagement du cours de la rivière Fensch propres à permettre l'absorption des débits supplémentaires provoqués par le débordement des eaux d'ennoyage et définis en concertation avec les représentants des collectivités concernées,
- recenser, au plus tard un an avant l'arrêt des exhaures, les bâtiments et les équipements d'infrastructure publics qui se trouvent exposés à des risques importants d'inondation et/ou des risques d'affaissements miniers, de définir les travaux de renforcement ou de mise en sécurité nécessaires et de les réaliser en accord avec les collectivités et les propriétaires concernés,
- recenser les sites et les sols pollués, de provoquer les mesures de réhabilitation appropriées en fonction de la vulnérabilité de l'environnement de chaque site et de leur usage spécifique, actuel ou futur, et de réaliser les travaux correspondants, dans un délai déterminé.

Par ce recours, la municipalité entend principalement sauvegarder les intérêts des Tervillois.

ENQUÊTE PUBLIQUE - ENQUÊTE PUBLIQUE - ENQUÊTE PUBLIQUE

BVF PANILOR

Par arrêté préfectoral en date du 30 décembre 1998 et conformément aux dispositions de la loi du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement et du décret n°85-453 du 23 avril 1985 pris pour l'application de la loi n°83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement, une enquête publique est ouverte du 25 janvier au 24 février 1999 inclus, sur le territoire de la commune de Terville (lieu d'implantation) ainsi que dans les communes de Florange et Thionville, consécutivement à la demande présentée par la société Boulangerie Viennoiserie Française en vue d'être autorisé à procéder à l'extension de la capacité de production de la boulangerie industrielle implantée sur le territoire de la commune de Terville.

Le dossier est déposé en mairie de Terville où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet, aux jours et heures d'ouverture à la mairie, les lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h, le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le mercredi de 10h à 12h et de 13h à 17h pendant la durée de l'enquête.

M. Jean-Claude WORMS, désigné en qualité de commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de Terville, le mercredi 3 février de 9h à 12h, le samedi 13 février de 9h à 12h, le mardi 16 février de 14h30 à 17h30 ainsi que le mercredi 24 février de 14h à 17h.

Toute personne physique ou morale intéressée, qui en formulera la demande au Préfet de la Moselle sous le timbre, pourra, après l'enquête publique, prendre connaissance en préfecture, du dossier, du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

RUE DE VERDUN

Par arrêté préfectoral en date du 24 décembre 1998, une enquête publique relative a l'utilité publique des travaux de construction de la ligne sous-terraine 90/63 KV reliant Thionville Beauregard et Metzange, et traversant Terville par la rue de Verdun et la rue de Marspich, est décidée pour une durée de un mois (15 janvier 1999 au 15 février 1999).

Les intéressés pourront prendre connaissance du dossier durant cette période à la sous-préfecture de Thionville ainsi qu'à la mairie de Terville.

Ils pourront, soit consigner directement leurs observations sur les registres d'enquête prévus à cet effet, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur, m. Henri Barisel, Ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat à la retraite, à la sous-préfecture de Thionville, siège de l'enquête.

VIE PRATIQUE

CARTE DE BUS DU 3ÈME ÂGE

La carte de bus 3ème Age est valable jusqu'au 28 février 1999. Afin de procéder à son renouvellement, les personnes concernées sont invitées à se présenter au C.C.A.S., Centre Administratif Châtillon, bureau n°2, rue Haute à Terville.

Pour les personnes non imposées : produire une copie de l'avis de non imposition 1997 et se munir de la carte de bus.

Pour les personnes imposables : se présenter au C.C.A.S, muni de la carte de bus.

A compter du 1er mars 1999, les personnes n'ayant pas renouvelé leur titre de transport devront acquitter leurs voyages à plein tarif, sous peine d'être en infraction lors d'un contrôle.

QUOI DE NEUF EN 1999

15 EMPLOIS-JEUNES déjà au service des Tervillois

L'année 1999 marque une nouvelle orientation pour l'équipe municipale qui s'inscrit en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes. L'arrivée de 26 emplois-jeunes, compétents et diplômés, représente un accroissement de 25% du potentiel humain actuellement au service des Tervillois. Cela entraînera une nouvelle dynamique au sein des services communaux en introduisant de nouvelles approches et de nouvelles réponses à l'attente de la population.

Actuellement 15 emplois-jeunes ont été recrutés pour développer des services nouveaux auprès des Tervillois.

Deux emplois-jeunes ont d'ores et déjà été affectés à la crèche de la Baleine Bleue. Il s'agit de ***Céline Monet*** qui assure les fonctions de médiateur parents-enfants (accueil des familles, aide à la séparation avec l'enfant, accompagnement des familles dont les enfants sont porteurs d'un handicap, préparation des enfants avant leur entrée en maternelle).

Ludivine Stenger assure les fonctions d'aide éducateur. Son rôle : mettre en place un laboratoire expérimental à l'éveil des enfants ou à la gestion de leur hyperactivité, et apporter une aide aux enfants handicapés moteur.

Au Foyer pour personnes âgées Erckman Chatrian, ***Lætitia Wilmen*** assure les fonctions d'assistant de convivialité. Sa mission consiste à créer une dynamique du troisième âge en terme d'animation et à accompagner les personnes âgées vers l'extérieur.

Mohamed Benallal assure les fonctions d'assistant de vie. Il a pour mission d'effectuer les petites tâches qui permettent de préserver la qualité de vie des locataires, d'assurer la coordination entre les propriétaires (OPAC), le gestionnaire (C.C.A.S) et les locataires. Il se charge également de renforcer la sécurité en établissant avec promptitude le contact avec les services de sécurité.

Dans le secteur de l'animation, de la vie culturelle et de la prévention, ***Cédric Aque***, ***Karim Nedjar*** et ***Sébastien Hoel*** ont été nommés et affectés à l'ATEJ, aux fonctions d'agent de prévention urbaine pour l'animation des quartiers. Médiateurs entre les jeunes et les institutions, ils seront en outre chargés du développement d'actions de prévention par le biais de diverses animations (cf. TA décembre 1998 et septembre 1998).

Larbi Souidi a été nommé et affecté également à l'ATEJ pour assurer les fonctions d'assistant sportif de proximité pour l'insertion des jeunes par le sport et l'animation des équipements sportifs.

David Courmarcel a été, quant à lui, nommé et affecté à l'ATESC en tant qu'assistant d'aide logistique à l'activité culturelle dans le cadre de l'atelier banal.

Autre secteur bénéficiant des emplois jeunes, les services techniques. Dans le secteur environnement, ***Jacky Hoel*** a été nommé agent d'entretien de rivière. En liaison avec l'agence de bassin, son rôle consiste à entretenir le ruisseau et le parc de la Veymerange, tout en assurant la surveillance et l'entretien des berges.

Régis Muller a été nommé agent d'entretien des quartiers sensibles pour la gestion des espaces verts, des rivières, du mobilier urbain et des jeux des quartiers du Val de Terville et des Acacias. Il restera à l'écoute de la population pour l'entretien et l'embellissement des quartiers.

Moussetapha Tlemsani a été nommé à la fonction d'aide logistique à l'activité culturelle et à la gestion des salles communales recevant du public (éclairage, sonorisation, gestion et entretien du matériel).

Cathy Sarragossi a été nommée agent de communication chargé de l'information journalistique externe et interne (rédaction d'articles et photos, presse municipale, relations avec la presse, communication interne...)

Marie-Christine Stirati a été nommée médiateur du livre à la bibliothèque pour l'animation du nouveau service "bébé lecteur" et la création d'une ludothèque qui devrait ouvrir en 1999 à la "Baleine Bleue". Elle est également chargée de l'animation d'expositions sur la littérature " petite enfance ", et de la promotion du livre auprès des publics peu ouverts à la lecture.

Enfin, ***Fabien Drisch*** vient d'être nommé aux fonctions d'animateur des zones industrielles et des zones d'activités commerciales. Il deviendra, à terme, l'interface entre les acteurs de la vie économique de Terville et la municipalité.

Ainsi, à la fin de l'année 1998, sur les 26 emplois acceptés par l'Etat, 11 postes restent à pourvoir dont 5 seront opérationnels dans les prochains jours.

La municipalité souhaite la bienvenue à tous ces jeunes et leur garantit son appui et celui de la population dans la réussite de leurs nouvelles fonctions.

LES MÉDAILLÉS DE LA NOUVELLE ANNÉE

Lors de ses voeux de nouvelle année au personnel communal, le maire de Terville a eu l'honneur d'honorer 7 fonctionnaires territoriaux confirmés et particulièrement appréciés tant de la population, que des élus et de leurs collègues.

Médaille d'honneur régionale, départementale et communale de vermeil :

M. Jean-Paul BRAUN, contrôleur de travaux (30 ans de services rendus à la collectivité).

Médailles d'honneur régionales, départementales et communales d'argent :

M. Robert DINHOF, contrôleur de travaux avec la responsabilité de la Direction des Services Techniques de la ville (20ans de services rendus à la collectivité).

Mme Nadine Mouteau, agent administratif qualifié (20 ans de services rendus à la collectivité).

De gauche à droite : M. Pierre Le lay, Maire de Terville, M. Galluzzo, Mme Mouteau, M. Dinhof, M. Iacomucci, Mme Magini, M. Braun et M. Cleach.

Mme Danielle Magini, agent d'entretien qualifié (20 ans de services rendus à la collectivité).

M. Serge Galluzzo, agent de maîtrise principal (20 ans de services rendus à la collectivité).

M. Patrick Cleach, agent de maîtrise qualifié (20 ans de services rendus à la collectivité)

M. jean-Bernard Iacomucci, agent technique en chef (20 ans de services rendus à la collectivité).

Félicitations aux heureux récipiendaires et meilleurs voeux de longue carrière.